Karaté. Première assemblée pour le club local

En présence du maire et d'une vingtaine de personnes, s'est déroulée, vendredi, la première assemblée générale du nouveau club de karaté, TKO. Au programme figurait notamment la domiciliation du siège social.

Les premiers résultats ont été présentés et les ambitions annoncées pour la saison. Le club compte plus de 40 licenciés, âgés de 4 à 55 ans. Le maire, Constant Ramel, a souligné « le dynamisme de la nouvelle association, qui est prête à accueillir de nouveaux pratiquants pour un sport loisir ou de compétition ». Deux cours d'essais sont proposés pour découvrir le karaté et les personnes intéressées sont les bienvenus.

La première assemblée générale a témoigné de la vitalité du club.

Le bureau

Le bureau est ainsi composé : présidente, Marie-Thérèse Kerguelen ; vice-présidente, Stéphanie Cotillard ; secrétaire, Sandrine Guillebon ; trésorière, Sandrine Lelostec.

> Pratique

Renseignements et horaires par téléphone, au 02.96.36.01.67 ou 06.73.11.73.97 ou par e-mail, tkopapy@gmail.com.